

Bulletin d'inscription 20_____

(à remplir lisiblement)

Nom : _____ Portable : _____

Prénom : _____ E-mail : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

NPA / Localité : _____

Tél. privé : _____

Pour les juniors, coordonnées d'un des parents

Nom : _____

Prénom : _____

Portable : _____

E-mail : _____

Nécessite une initiation

dès 17 ans : cours d'initiation d'environ 12 leçons, cours n° _____
inscrire le(s) n° du(des) cours souhaité(s), par ordre de préférence

moins de 17 ans : initiation lors des entraînements
les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h

Ne nécessite pas d'initiation, a déjà ramé à _____ - nbre années : _____
Si les entraîneurs devaient se rendre compte que le niveau n'est pas suffisant vous serez intégré dans un cours d'initiation.

Attention, pour pouvoir commencer un cours d'initiation, il faut :

- avoir retourné la feuille d'inscription par poste ou par mail à inscription@aviron-yverdon.ch et avoir reçu une confirmation
- avoir pris connaissance des informations présentes sur notre site internet sous la rubrique « [Cours d'initiation](#) »
- avoir payé le montant correspondant à votre situation (570.- ou 555.-) avant la première leçon

CCP : 10-1744-5 Union Nautique Yverdon – Quai de Nogent 6 – 1400 Yverdon-les-Bains – IBAN : CH26 0900 0000 1000 1744 5

Le soussigné déclare savoir nager et demande son inscription au club d'aviron.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

Le club décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de dégâts matériels.

Le soussigné déclare posséder une assurance RC privée et une assurance accident personnelle.

Une adresse email valable et relevée régulièrement est indispensable pour la diffusion des informations du club.

Lieu et date :

Signature (parents pour les juniors) :

Cotisations adultes (dès l'année des 20 ans)	470.-	avec cours d'initiation :	570.-
Cotisations apprentis – étudiants (dès l'année des 20 ans, avec justificatif)	455.-	avec cours d'initiation :	555.-
Cotisations apprentis – étudiants (dès l'année des 16 ans et jusqu'à 19 ans)	410.-		
Cotisations écoliers (jusqu'à 15 ans)	350.-	Licence de compétition :	50.-

Les cotisations sont dues pour l'année civile. Tout membre a l'obligation de participer à au moins 2 journées de "travaux" en faveur du club : journée nettoyage, loto, souper de soutien, portes ouvertes, ...